

Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège



Le Ban



Bulletin d'information
Mars 2009

Diffusion restreinte

Sommaire

Le Mot du Président	3-5
Petite histoire des implantations du Cercle 1934-2009	6-12
Concert caritatif – Jeu 16 avril	13
Inscriptions aux activités du Cercle	14-15
OAvvert : Dropping nocturne – Ven 28 août	16
75e anniversaire du CRMRLg	17
Parrainage d'un soldat américain (suite)	18-20
Memorial Day à Neuville-en-Condroz – Sam 23 mai	21
Hommage à SM Albert Ier	22-23
Quand l'ex-DMT devient RIQ	24-25
Cocktail-conférence annuel du Cercle – Ven 12 juin	26
Barbecue des familles – Dim 28 juin	27



Le Petit Mot du Président

Lt-Col (R) CSM Dominique DI DUCA
Président

« **Le rôle du Militaire de Réserve peut être grand, beau et noble, s'il veut s'y consacrer** »

(Marcel BERTRAND, Président fondateur)

Nous y voilà arrivés... Bon anniversaire à tous !!!

75 années d'une Réserve rassemblée en un même cercle en Province de LIEGE quelle réussite !!

Si de nos jours ceci peut paraître désuet tant les choses de la vie qui nous entourent vont et viennent à la vitesse des mégabites, force est de constater que près de 2.000 citoyens belges s'y consacrent encore dont 1/10^e à LIEGE et la plupart sont affiliés à notre Cercle. La Réserve est certes plus anecdotique qu'avant, puisque moins nombreuse, mais ne se veut pas moins efficace pour la cause.

Le nombre de Réservistes engagés en missions à l'étranger depuis la suspension de la conscription est assez important. Ceux-ci sont notamment envoyés en ex-YOUGOSLAVIE, au LIBAN, au CONGO, au BENIN, ou encore en AFGHANISTAN, etc... , bref partout où la Nation envoie des troupes. Dans tous ces théâtres et aussi en Belgique (sécurité, inondations, santé, agrément, avis juridiques, bien-être, prévention, ...), des membres de notre Cercle ont été déployés pour leurs compétences professionnelles ou le résultat des expériences qu'ils avaient accumulées tout au long de leur carrière.

Partout on se félicite de l'emploi du Réserviste, généralement pour son professionnalisme, sa flexibilité, son inventivité et sa volonté de bien faire.

Il faut cependant constater que l'emploi du Réserviste belge est très, trop, faible par rapport aux nations avec lesquelles nous travaillons et qu'il faut d'urgence se positionner dans une Europe qui vit et organise sa défense aussi avec sa Réserve.

La géopolitique nous surpasse, la menace se déplace, les mentalités changent, les besoins évoluent, les moyens devront s'ajuster plus



vite demain qu'aujourd'hui. Les nations s'adaptent, les armées aussi. Toutes les réunions internationales qui abordent de près ou de loin les ressources humaines insistent sur le recrutement et le maintien d'une Réserve opérationnelle d'une certaine importance. La pyramide d'âges de la Réserve peut être rajeunie, mais les anciens gardent toute leur justification tant les besoins de compétences sont grands et que ces compétences sont la résultante d'une carrière.

Le réflexe selon lequel tout problème peut aussi trouver dans la Réserve une ébauche de solution n'est pas acquis, voire nié, à la Défense belge et nous faisons ici appel à notre association nationale qui devrait être plus pressante, voire pesante, auprès des autorités civiles et militaires.

De plus en plus de Chefs de Corps n'ont pas connu les miliciens et nous devons donc aussi soigner notre image de marque lors des quelques rares rencontres en unité.

Les exigences d'entraînement contemporaines de la fonction nécessitent du temps et nous rappelons que les « 5-7-14 » jours par an sont généralement insuffisants pour y répondre et bien assez inférieurs aux prestations de nos alter ego des pays étrangers.

L'aspect financier obère finalement sur le niveau de performance et pourtant l'emploi de la Réserve est peu coûteux et apporte une plus value incontestable.

Si des Réservistes ont pu servir sur le territoire national ou en dehors, ce n'est pas uniquement de par leur volonté ou celle du département, mais c'est aussi et avant tout grâce à l'accord de leurs familles qui doivent ici être unanimement remerciées pour le sacrifice qu'elles acceptent. Pour leur part, les employeurs qui libèrent ainsi des Réservistes peuvent aussi avoir notre reconnaissance, hélas uniquement morale car, à ce jour, il ne leur est accordé aucune facilité de quelque type que ce soit face à ce geste civique s'il en est, bien au contraire.

Lien entre la Défense et la Nation, le Réserviste a droit au plus grand respect, il est citoyen deux fois ! (Churchill). Ceci est confirmé par toutes les déclarations annuelles de politique de la Défense qui depuis une dizaine d'année rappellent que la Réserve est le maillon indispensable entre la Défense et la société belge. Apportant son savoir il peut aussi transférer vers son secteur civil des méthodes parfois plus structurées. La Réserve est un état d'esprit qui doit profiter aux trois partenaires : la Défense, l'employeur et le Réserviste lui-même.

Le Cercle des Militaires de Réserve de la Province de LIEGE est ouvert à toute personne qui de près ou de loin a ou a eu un contact avec la Défense. Malgré son âge, il reste dynamique et se veut résolument tourné vers l'avenir sans renier le passé. Des contacts réguliers

ont lieu avec les autorités militaires de la Province ainsi qu'avec les associations patriotiques.

Nous étions présents aux réceptions de début d'année, à la cérémonie commémorant le 75^e anniversaire de la mort du Roi Albert I (voir pp. 22-23) et irons aux manifestations des Cyclistes Frontière le 8 mai et à la cérémonie du souvenir à Neuville-en-Condroz le 23 mai prochain (voir p. 21).

Tournés aussi vers la société civile, c'est aux côtés du commandement de la Province, que nous assisterons au concert du Télévie au Forum à Liège le 16 avril (voir p. 13). Veillant encore et toujours sur la formation continuée des Réservistes, nous organiserons à l'automne, une session de cours de secourisme (BEPS).

Qui sera présent samedi 18 mars 2034 pour fêter notre 100^e anniversaire ? Bien malin celui peut le clamer, qu'il se montre et fixe le rendez-vous ; ce sera très vraisemblablement un des jeunes Sous-Lieutenants présents d'aujourd'hui ! !

Oui, le rôle du Militaire de Réserve peut être grand, beau et noble, encore faut-il qu'on lui permette de s'y consacrer ! !

Pour notre part : « carpe diem » !!!



Réservistes attention !

Vous êtes **RESPONSABLES**
de votre carrière et de votre dossier.

L'ASE en est uniquement gestionnaire.

Prenez les devants ! Rencontrez vos gestionnaires,
rendez-vous aux drinks d'unité, aux fastes, répondez
à leurs demandes.

En bref, **montrez-vous !**

La petite histoire des implantations du cercle 1934-2009

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président



Le Cercle Provincial des Officiers de Réserve est né le 18 mars 1934 en la salle de réunion de **l'Hôtel de la Couronne** à Liège ; à cette époque, on parlait aussi de l'Union des Officiers de Réserve de Liège.

Suivant ses statuts, devant avoir son siège dans la région liégeoise et de préférence dans un quartier militaire, le Cercle installe ses bureaux à la **Caserne de la Chartreuse** de 1935 à 1955.

En 1955, il est accueilli, dans le quartier d'Outremeuse, au sein du Commandement Supérieur des Organismes de Mobilisation des Forces de l'Intérieur à la **Caserne Cavalier Fonck**, où il possède un bureau permanent dirigé par le GDCR (Commandement Régional des Cadres de Réserve).

En 1970, le bureau est tenu exclusivement par des Réservistes ; c'est à ce moment que le Cercle prend l'appellation de *Cercle des Officiers de Réserve de la Province de Liège*. C'est aussi dans cette enceinte qu'il acquiert, en 1984, le titre de « royal » ; il se dénomme dès lors : *Cercle Royal des Officiers de Réserve de la Province de Liège*.

En 1992, en prévision du remaniement des quartiers militaires en région liégeoise, la direction des Bâtiments Militaires propose au Cercle de s'installer au **Quartier Médecin Lieutenant Joncker** sur les hauteurs de la ville dans le quartier Saint-Laurent.

En 2004, suite à la réforme de l'armée et dans le but de regrouper tous les Réservistes dans la même association, le Cercle prend le nom de *Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège*.

C'est dans la salle de réunion de cet hôtel que, le 18 mars 1934, le Cercle des Officiers de Réserve de Liège a été porté sur les fonds baptismaux. Les réunions s'y sont tenues mensuellement en 1934 et 1935.

Hôtel de la Couronne (*) – Place des Guillemins – Liège



en 1912 et en 2004



(*) Depuis sa construction jusqu'en 1930, cet hôtel était connu sous le nom de « Hôtel du Chemin de Fer (voir le nom sur le côté du bâtiment).

Fort de la Chartreuse—Thier de la Chartreuse—4020 Liège



Cette forteresse a été construite en 1817 par les Hollandais pour protéger la ville de Liège. Au cours de la révolution de 1830, le fort est devenu propriété de l'armée belge.

En 1919, après la guerre, des ajouts ont été faits pour utiliser le fort comme une caserne. De 1940 à 1944, la Chartreuse servi de caserne pour l'armée allemande. En 1945, le fort est exploité par la 28^{ème} Armée américaine comme Hôpital général de l'offensive des Ardennes. A l'issue de la guerre, la caserne est réoccupée par l'Armée belge



A la fin des années 70, on y retrouve : le 5^{ème} Bataillon des Troupes de Transmissions et le Centre Mobilisateur.

En 1982, l'Armée belge abandonne les lieux.

Quartier Cavalier Fonck—Bld de la Constitution—Liège

L'ancien couvent du Val des Ecoliers fut bâti au commencement du 18^{ème} siècle dans le quartier d'Outremeuse, entre la Meuse et l'Ourthe; il se composait d'une chapelle et de divers corps de bâtiments servant au logement des religieux et à leurs cérémonies, de jardins et de prairies qui s'étendaient depuis la rue devant les Ecoliers jusqu'au bras de l'Ourthe appelé le Barbou. Lors de la suppression des couvents, celui du val des Ecoliers devint une propriété nationale et fut transformé en caserne d'infanterie; en changeant de destination, ce couvent ne changeait pourtant pas de forme; tous ses bâtiments furent conservés à peu près dans le même état où ils se trouvaient auparavant.



Jusqu'en 1830, le couvent conserva sa destination de caserne d'infanterie et fut entretenu par l'état; il était occupé alors par un bataillon de dépôt.

En 1830 il fut remis par l'Etat à la ville de Liège à condition qu'elle y ferait les réparations nécessaires, qu'elle entretiendrait les bâtiments en bon état et qu'elle ne les ferait servir qu'au logement des troupes.

En 1832, les bâtiments sont dans un état de délabrement très avancé. La ville décide alors la rénovation et l'agrandissement de la caserne pour répondre aux besoins de la cavalerie. Ce qui subsiste du couvent est détruit à l'exception de ce qu'on appelait à l'époque "La chapelle", c'est-à-dire l'aile conventionnelle comprenant la salle du chapitre, et de l'aile sud perpendiculaire.

En 1857, la cavalerie installée aux Ecoliers comprenait 1.156 hommes et 873 chevaux. Durant le 20^{ème} siècle, la caserne est occupée par le 2^{ème} Régiment de Lanciers, un Régiment d'Artillerie, la 3^{ème} Direc-

tion des Bâtiments Militaires, la Division Mobilisation des Forces de l'Intérieur, le Centre Mobilisateur et divers organismes administratifs. A la fin des années 90, les bâtiments perdent leur affectation militaire et sont revendus à l'Institut d'architecture « Saint-Luc ».

Cette Caserne portait le nom de Quartier Cavalier Fonck, en souvenir d'un Cavalier du 2^{ème} Régiment de Lanciers qui fut le premier tué belge en 1914.

Quartier Médecin Lieutenant Joncker—Rue Saint-Laurent—Liège



L'ancienne abbaye de Saint-Laurent de Liège est une abbaye bénédictine fondée en 1026 et située sur le Publémont, à l'Ouest du centre de Liège.

L'abbaye va marquer l'histoire liégeoise pendant près de huit siècles, jusqu'à ce que la révolution liégeoise, à la fin du 18^{ème} siècle, mette un terme à sa carrière religieuse et la transforme en hôpital militaire.

C'est l'Evêque Eracle, vers 968, qui, de retour d'un pèlerinage à Rome aurait initié la construction, sur le Publémont, d'une église dédiée à Saint-Laurent. Notger, son successeur, se contentera de faire poser une toiture sur les bâtiments déjà construits. Il faut attendre le Prince-Evêque Réginard, près de 55 ans plus tard, pour ordonner l'achèvement de l'édifice et lui adjoindre d'autres bâtiments capables d'abriter une communauté monastique.

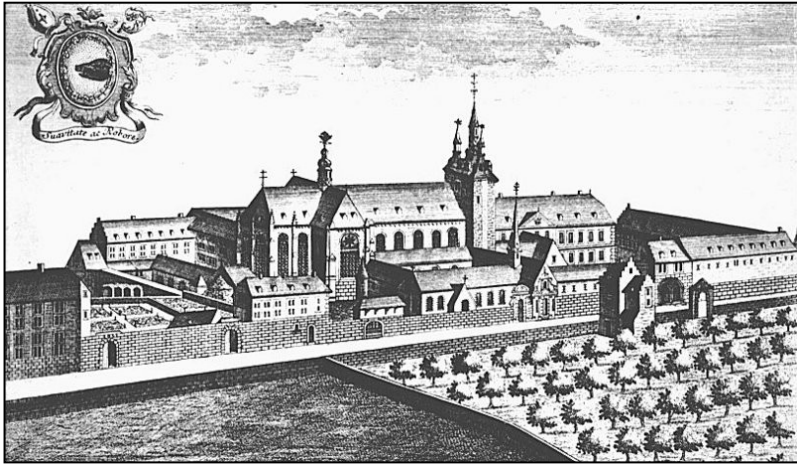
Une trentaine de moines bénédictins arrivent en 1026 de Saint-Vanne de Verdun, et c'est en novembre 1034 qu'a lieu la consécration officielle du monastère.

Le Prince-Evêque Réginard dote la fondation d'importants revenus fonciers. Le donateur, à sa mort en 1037, aura l'honneur d'un mausolée devant le maître-autel de l'église.

Dès le début, l'abbaye se distingue par sa contribution aux arts. Au milieu du 11^{ème} siècle, on compte des moines mathématiciens, ha-giographes, computistes, poètes, compositeurs... Le théologien Rupert de Deutz y reçut sa formation. On y enseigne aussi le latin aux enfants.

Après sa nomination en 1505, le prince-évêque Érad de La Marck, humaniste raffiné, choisit le séjour de l'abbaye de Saint-Laurent pour célébrer son triomphe par un banquet offert à ses proches.

Dans la première moitié du 16^{ème} siècle, les abbés embellissent le monastère par d'importantes restaurations et la construction de nouveaux bâtiments.



Sous le régime hollandais, l'ancienne abbaye de Saint-Laurent est d'abord aménagée en caserne : une garnison de mille hommes y stationne le temps qu'on agrandisse la citadelle sur les hauteurs de Sainte-Walburge.

De 1823 à 1825, l'endroit devient une prison militaire, puis le gouvernement, qui a repris la propriété des lieux, met les bâtiments à la disposition d'un industriel qui y installe une fabrique de mousseline.

En 1830, le gouvernement de la nouvelle Belgique indépendante transforme l'ancienne abbaye en militaire. Dès 1831, on y soigne les blessés du corps expéditionnaire français venu aider au maintien de l'indépendance belge.

En 1839, des religieuses augustines de l'Hôtel-Dieu de Paris viennent y servir à la demande de la reine Louise-Marie d'Orléans (épouse de notre premier roi Léopold).

On leur fait construire un couvent dans l'angle nord du domaine.

Ces hospitalières feront preuve d'un dévouement héroïque lors de l'épidémie de choléra de 1848.

Elles serviront à Saint-Laurent jusqu'à la fin des années 1960.

En 1940, le personnel s'étant replié sur ordre dès le 11 mai, c'est la Croix-Rouge qui gère l'hôpital malgré l'occupation allemande : aide aux familles des soldats, des prisonniers de guerre, des victimes des bombardements...



En septembre 1944, à la libération de Liège, les Américains installent à Saint-Laurent le «15th General Hospital» de l'US Army.

De la fin de la guerre au début des années 90 les bâtiments abritent l'hôpital militaire Saint-Laurent, puis une simple polyclinique militaire.

A la fin des années 90, les lieux ont été entièrement rénovés; ils n'abritent plus un hôpital militaire, mais divers services administratifs ou logistiques de l'armée, dont le Commandement Militaire de la Province de Liège, le 3^{ème} Centre Régional de l'Infrastructure et le Bureau de Contrôle des Mouvements, les Equipes Techniques d'Entretien, l'Office Régional du Service Social et la crèche militaire « Petit bout t'choux ». En outre le Quartier Médecin Lieutenant Joncker (*) est le siège de divers services et associations tels : notre Cercle, l'Institut National des Invalides de Guerre, l'Association des Anciens de l'Hôpital Militaire, la Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre ... etc.

(*) Médecin de l'armée belge s'étant particulièrement distingué en 1914.

Avec la participation de votre Cercle

Concert caritatif le jeudi 16 avril 2009 à 20 heures au Forum à Liège

au profit de



la Musique royale de la Force Aérienne joue Glenn Miller

Comment réserver ?

Au Forum

- Par téléphone au 04/ 223 18 18 (menu 3)
du lundi au samedi de 11 à 18 h
- A la billetterie du Forum, 12, rue Pont d'Avroy
du lundi au samedi de 11 à 18h

Une organisation du Forum, du Commandement militaire de la Province de Liège, de la ville de Liège, de la Composante Air de la Défense .



Ci-après, vous trouverez les bulletins d'inscription à nos diverses activités. Les activités sont décrites dans la présente édition du BAN et sur notre site ;

Les bulletins d'inscription se trouvent aussi sur votre site web : www.crmrlg.be (rubrique agenda, « cliquer sur la date de l'inscription).

Vous pouvez nous faire parvenir vos bulletins d'inscription par divers canaux :

Courrier :

Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège –
Quartier Médecin Lieutenant Joncker – Rue Saint Laurent, 79 –
4000 Liège

Fax : 04 / 220 84 95

SMS : 0475 / 45 51 93 (être complet)

Courriel : crmrlg@skynet.be



.....
75e ANNIVERSAIRE – Sam 21 MARS 2009
S'INSCRIRE IMMEDIATEMENT

Nom : Prénom :

Adresse :

Participera :

Cérémonie (gratuit)	OUI – NON (*)
Séance académique (gratuit)	OUI – NON (*)
Cocktail (gratuit)	OUI – NON (*)
Repas de gala (payant)	OUI – NON (*)

(*) **Biffer la mention inutile**

Participera au repas de Gala du 21 mars 2009 et virera la somme de **50,00 €** par participants au compte 000-0393686-60 de Cercle des Militaires de Réserve de Liège à 4000 Liège avec la communication suivante : « Repas de gala 75e anniversaire ».

Nombre de Pers (**VOUS Y COMPRIS**) :

Date : Signature :

MEMORIAL DAY – Sam 23 MAI 2009
S'INSCRIRE AVANT LE 27 AVRIL 2009

Nom :Prénom :

Adresse :

Participera au Mémorial Day avec son épouse **OUI – NON (*)**
(*) Biffer la mention inutile

Date : Signature :



COCKTAIL-CONFERENCE ANNUEL – Ven 12 JUIN 2009
S'INSCRIRE AVANT LE 08 JUIN 2009

Nom :Prénom :

Adresse :

Participera au cocktail avec son épouse **OUI – NON (*)**
(*) Biffer la mention inutile

Date : Signature :



BARBECUE DES FAMILLES – Dim 28 JUIN 2009
S'INSCRIRE AVANT LE 22 JUIN 2009

Nom : Prénom :

Adresse :

Participera au BBQ du 28 juin 2009 à SPA-BERINZEN et virera la somme de **16,00 €** par participants de + de 12 ans au compte 000-0393686-60 de Cercle des Militaires de Réserve de Liège à 4000 Liège avec la communication suivante : « BBQ des familles 2009 ».

Nombre de Pers de + de 12 ans **(VOUS Y COMPRIS)** :

Nombre de personnes de – de 12 ans :(gratuit)

Date : Signature :

OAvert : Dropping nocturne 2009 – vendredi 28 août



Le CRMRL Prov Liège organisera son *dropping nocturne*, le **vendredi 29 août** 2009 en soirée. Cette activité est ouverte à tous ses membres ainsi qu'aux grands jeunes gens (filles & garçons à partir de +/- 16 ans) de ceux-ci.

L'activité commencera à **20 heures** et se terminera par un sympathique BBQ après +/- 10 km à travers bois.



Retrouvez l'agenda complet d'activités belges et étrangères
sur le website du Cercle

www.crmrlg.be

75e anniversaire du CRMRLg – Sam 21 mars

A l'occasion de son 75^e anniversaire, le Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège organise le **samedi 21 mars 2009** une cérémonie au quartier Med-Lt Joncker (Saint-Laurent).

Cette manifestation sera organisée sous le haut patronage du Commandement militaire de la Province de Liège et avec la collaboration du Conseil Provincial.



Divers autorités militaires et civiles seront présentes. Vous y êtes cordialement invités.

Tenue militaire ou civile de ville (*)

Programme de la journée du samedi 21 mars 2009 :

- 1045 Hr : RV dans la cour principale ;
- 1055 Hr : Mise en place au Monument aux Morts ;
- 1100 Hr – 1115 Hr : Dépôt de fleurs, cérémonie;
- 1115 Hr – 1130 Hr : Mov et mise en place dans le cloître ;
- 1130 Hr – 1200 Hr : Séance académique – Cloître I ;
- 1200 Hr – 1300 Hr : Cocktail – Cloître II ;
- 1300 Hr – 1530 Hr : Repas de Gala.

Parking à l'intérieur du Quartier

(*) Tenue militaire de ville : Service-dress (nouvelle tenue pour la composante terrestre) – chemise et cravate de la couleur de la composante – distinctions honorifiques : ruban uniquement – béret.

Parrainage d'un soldat américain

Cdt Hre Hubert LABY
Historien

Correspondance de notre membre en date du 28 décembre 2008

Je viens d'apprendre par le « BAN » (NDLR : voir le BAN de décembre 2008, page 16 à 21) que le Cercle venait de parrainer la tombe du *Staff Sergeant* Cecil N. Brooks inhumé au Cimetière de Neuville-en-Condroz. C'est évidemment une excellente initiative qui sera appréciée par tous les membres du Cercle.

Le terme « Sergent d'Etat-Major », utilisé dans l'information du « BAN », ne reflète toutefois pas la réalité des choses. C'est en fait la traduction littérale de « *Staff Sergeant* » (S/Sgt). On serait, dès lors, tenté de croire que ce Sous-Officier était attaché à un Etat-Major et que c'était en quelque sorte un « planqué ».

La réalité est toute autre. C'est en fait un Sous-Officier qui commande un *squad* d'une douzaine d'hommes et qui, chez les fantassins par exemple, est en toute première ligne. On trouve également un *Staff Sergeant* à chaque pièce antichar. Les *Staff Sergeant* sont parmi ceux où l'on dénombre proportionnellement les pertes les plus importantes. Les adjoints de peloton sont, eux, des *Technical Sergeant* (T/Sgt), grade directement au-dessus du S/Sgt. Ici encore, il ne faut pas confondre un T/Sgt avec un technicien dans le sens français du terme.

Pour se faire une idée plus précise des emplacements de combat de ces Sous-Officiers, on trouvera à la suite de cet article la composition d'une compagnie d'infanterie blindée américaine. Il s'agit en l'occurrence de la *A Company* du *526th Armoured Infantry Battalion*. Cette compagnie, qui voyait le feu pour la première fois, a défendu Stavelot sous les ordres du *Captain* Charles A. MITCHELL le matin du 18 décembre 1944. Ce sont ces hommes qui, sous la pression des *Panther* du *SS-Obersturmbannführer* Jochen PEIPER, se sont repliés vers la Haute Levee et qui, avec la collaboration des Belges du 5^{ème} Bataillon de Fusiliers, ont incendié l'énorme dépôt d'essence.

Il est souvent imprudent de vouloir traduire en français certains termes militaires étrangers. Personnellement, je préfère conserver la terminologie d'origine et la mettre en italique.

Contrairement à ce que l'on croit habituellement, la majorité des 5.329 militaires américains qui reposent dans le cimetière de Neuville-en-Condroz n'appartiennent pas aux forces terrestres.

La première fois que j'ai franchi les grilles de ce cimetière, j'ai été bouleversé en découvrant le nombre effarant d'aviateurs qui reposent là et dont la plupart avaient 20 ans à peine ... Pour ceux de la terre ferme, les aviateurs sont en quelque sorte des privilégiés. Ils semblent venir faire une promenade dans le ciel azur, larguer des bombes un peu au hasard et puis retourner à la base pour siroter un whisky.

La réalité est toute autre. Décoller dans des conditions météorologiques souvent médiocres, trouver sa place dans la formation avec la hantise permanente de la collision, la *Flak* omniprésente, le *Messerschmitt* ou le *Focke-Wulf* toujours à l'affût, le froid implacable qui règne la-haut, une défaillance de la mécanique, trouver l'objectif, les heures de vol ... tout cela est le lot quotidien de ces jeunes hommes pour qui la guerre est loin d'être un jeu. Pour la plupart, chaque fois qu'ils pénètrent dans leur avion, ils sont confrontés à la peur, peur de revenir estropié peur de ne plus revoir leur lointaine Amérique, peur de ne plus retrouver les parents, l'épouse, les enfants, la fiancée ...

N'oublions pas que la seule aviation de bombardement a entraîné la mort de plus de 50.000 aviateurs américains. Parmi ceux-là, 3.320 reposent au cimetière de Neuville-en-Condroz.



CERTIFICATE OF ADOPTION

NAME: Cecil N. BROOKS

UNIT: 291st Infantry Regiment
75th Infantry Division

PLOT ROW GRAVE: C-1-5

DECORATION: Bronze Star Medal, Purple Heart

RANK: Staff Sergeant

DATE OF DEATH: 13 March 1945

SERIAL NUMBER: 39463997

STATE: Idaho

ADOPTED BY: Cercle Royal des Militaires de Réserve
de la Province de Liège
Quartier Lieutenant-Médecin Joncker
rue Saint-Laurent
4000 LIEGE

Hans N. HOOKER
Superintendent

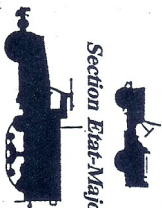
October 23, 2008

Compagnie A du 526th Armored Infantry Battalion

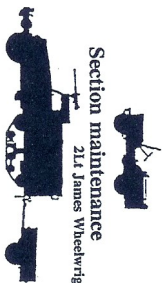
Commandant de compagnie

Capitaine Charles Mitchell

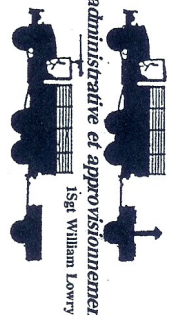
Section Etat-Major



Section maintenance



Section administrative et approvisionnements



1^{er} Peloton

214 Charles Beardlee
TSgt Alfred Duesdaleker



E.M. de peloton +
squad E.M. de fusiliers
SSgt Boyce Williams



1^{er} squad de fusiliers
SSgt Bob Harman



2^e squad de fusiliers
SSgt James Bate



squad mortier (60 mm)
SSgt George Irvine



squad de mitrailleuses
SSgt Victor Brennan

2^e Peloton

114 Harry Willpard
TSgt Leonard Landolt



E.M. de peloton +
squad E.M. de fusiliers
SSgt John Chibbles



1^{er} squad de fusiliers
SSgt Raymond Dykes



2^e squad de fusiliers
SSgt Clark Mooris



squad mortier (60 mm)
SSgt Charles Crumpton



squad de mitrailleuses
SSgt Dewey Lowe

3^e Peloton

214 James Evans
TSgt Fred Manska



E.M. de peloton +
squad E.M. de fusiliers
SSgt Gordon Curran



1^{er} squad de fusiliers
SSgt Clarence Hobbie



2^e squad de fusiliers
SSgt William Heier



squad mortier (60 mm)
SSgt Milton Johnson



squad de mitrailleuses
SSgt Jack Elery

Peloton Antichar

214 Maynard Rogers
TSgt Paul Brunnfield



E.M. de peloton



1^{er} squad antichar
SSgt William Jensen



2^e squad antichar
SSgt Carl Smith



3^e squad antichar
SSgt Malcolm Irwin

Memorial Day 2009 à Neuville-en-Condroz – Sam 23 mai

Dans le cadre du parrainage d'une tombe du cimetière militaire américain, notre cercle assistera cette année au « Memorial Day ».

La cérémonie se déroulera au cimetière militaire de Neuville-en - Condroz le **samedi 23 mai 2009 de 10 heures** (mise en place à 9h30) à 12 heures (fin de la cérémonie officielle).

Les membres qui souhaitent assister à cette cérémonie doivent s'inscrire auprès du cercle pour le lundi 27 avril 2009.

Présence en tenue vivement souhaitée !



Hommage à SM Albert Ier

Lt-Col (R) Philippe ROUSSEAU

18 février 1934, dans le petit matin glacial, les hommes partis à la recherche du Roi, découvrent son cadavre au pied des rochers. L'annonce de la mort du « Roi-Chevalier » plongera le pays dans une tristesse infinie.



18 février 2009, par une matinée glaciale, le pays se souvient. C'est la ville de Liège, ville symbole de la résistance lors de la « grande guerre » qui a été choisie pour être le cœur de cette commémoration, rehaussée de la présence de son AR la Prince Philippe. Nous sommes plusieurs centaines ce matin autour de la statue équestre

du Roi à grelotter en bord de Meuse. Beaucoup d'anciens, portedrapeau ou pas, ont fait le déplacement ; de nombreuses autorités civiles et militaires ont tenu à être présentes et les tribunes sont bien remplies. Face aux très nombreux étendards, outre la musique des Guides, plusieurs pelotons montent la garde, il y a l'ERM, le 2/4 ChaCha, un peloton venu du nord de la France et un peloton américain venu du SHAPE. Enfin, près de deux cents élèves du primaire et du secondaire viennent compléter le tableau.

Et les réservistes, me direz-vous ? Ils sont là aussi dans des fonctions très diversifiées. J'ai la joie d'être accueilli par Yves TINEL qui s'occupe de l'organisation, je croise Serge LOUREAU au sein du service presse et m'assois à côté de Jean-Marie PIRARD qui, membre de notre cercle, représente « Mars et Mercure »... et je ne prétend pas les avoir tous vus !

La cérémonie se déroule comme sur du papier à musique grâce au travail préalable de l'EM Prov. Accueil de son AR, dépôt de fleurs, hommage de la composante aérienne par le survol de 5 hélicoptères en formation, hommage de la composante marine par le passage d'une vedette fluviale dont la corne de brume retentit, compliments lus par des élèves, dont le travail est récompensé par le Prince Philippe...

La cérémonie se termine par les hymnes nationaux joués pendant que des élèves de l'ERM montent les couleurs. C'est ainsi que s'élèvent lentement les drapeaux des Etats-Unis, de l'Angleterre, de l'Italie, de la France. Quand nos couleurs montent à leur tour, ce n'est plus la musique des Guides qui les accompagnent mais les élèves du primaire et du secondaire qui entonnent a capella une version aussi émouvante que cacophonique de notre Brabançonne.

Les pelotons se remettent en route et nous embarquons dans les autocars. L'émotion est palpable et ce n'est pas uniquement le froid qui fait briller les yeux de nos anciens. On s'entasse et les conversations vont bon train dans nos diverses langues nationales car de nombreux anciens et porte-drapeau viennent du nord.

Arrivé au palais provincial c'est une bonne « jatte di café » qui nous permet de nous « rehapper » un coup avant de ressortir car il faut aller voir défiler les pelotons qui sont revenus à pied et passent devant le palais avant d'aller se disloquer place de la république française.

Enfin, le représentant du Gouverneur nous accueille et nous invite au verre de l'amitié. Tout en éteignant notre soif, nous multiplions les rencontres dans les salons. Impossible de les citer toutes. Et tandis que notre commandant de province le Col BEM Babette, responsable du bon déroulement de cette manifestation, me confirme sa présence parmi nous pour notre 75^{ième}, le Gen Maj GROSDENT me partage son objectif : diminuer l'attrition pendant la période de formation. Actuellement, entre 50 et 60 pourcents des recrues (de carrière ou de réserve) abandonnent avant la fin de la période de formation. Pas question de baisser le seuil d'exigence mais ne doit-on pas changer de langage avec les jeunes ? Intéressant sujet de débat, mon Général, le CRMR Prov de Liège est à votre disposition pour vous aider !!!

Et voilà pour ce 75^{ième} anniversaire d'un événement dramatique. Le mois prochain nous fêterons un événement beaucoup plus réjouissant : la naissance de notre cercle mais savez-vous que pour les fans du Roi-Chevalier, l'année 2009 est aussi celle du 100^{ième} anniversaire de sa prestation de serment (23 décembre 1909). Vous voyez bien que nous n'avons pas fini de boire...

Quand l'ex DMT devient "RIQ"

Cdt (R) Eric VAN DE GOOR
Conseiller

Pour être un ancien chef de peloton du 6ième Régiment de Province dont les missions étaient de faire "de la défense du territoire", il n'y a qu'un pas pour se recycler et créer un réseau "RIQ" dans son quartier....

Une mission certainement digne d'un Officier ou Sous-Officier de réserve et citoyen 2 fois!

(Extrait du bulletin communal n°157 d'Ottignies Louvain-la-Neuve de février 2009)

Attention : les voisins veillent, au Petit-Ry. Ils ont constitué un Réseau d'Information de Quartier (RIQ), pour accroître la sécurité dans leurs rues et y combattre les actes d'incivilité tels que le vandalisme.

Quelques mois après la rue Haute (Blocry), le Petit-Ry s'est lui aussi doté d'un Réseau d'Information de Quartier (RIQ), pour accroître la sécurité dans les rues comprises dans le triangle formé par le Vieux Chemin de Genappe et la rue de Pinchart, plus les avenues des Peupliers et de la Résistance. « *Avec plus de 200 maisons intégrées dans la surface couverte, c'est un RIQ très étendu, mais les habitants se connaissent bien, pour organiser une fête des voisins et un réveillon de nouvel an, chaque année* », constate l'inspecteur de proximité Michel Gustin. « *Les quartiers situés de l'autre côté de la rue de Pinchart – Jurdant d'une part, Churchill d'autre part – ou le Buston, pourraient eux aussi décider de créer leurs RIQ, qui complèteraient le réseau déjà en place au Petit-Ry.* »

Les habitants du Petit-Ry ont décidé d'instaurer un RIQ suite aux agressions violentes commises à la pharmacie de la place du Père Bruno Reynders et à l'épicerie du Petitypin, il y a un peu moins de 2 ans.

« *Elles ont été suivies d'une vague de visites dans les maisons, de vols divers... autant de faits qui nous ont convaincus de l'opportunité de constituer un réseau d'information* », se souvient Eric Van de Goor, devenu coordinateur du RIQ après en avoir été l'initiateur.

Pas une milice privée

Une centaine de familles ont participé à une première réunion d'information, le 27 juin 2007. Il leur a été expliqué qu'il ne s'agissait nullement d'instaurer une milice privée, ni d'encourager la délation,

mais plutôt – comme le nom l’indique – de mettre en place un réseau pour favoriser l’échange d’informations entre les riverains et la police.

Après la réunion, 21 personnes ont accepté de devenir membres officiels du RIQ. Elles ont signé le règlement d’intérieur qui en précise l’organisation et désigné leur coordinateur, lequel a signé – avec le chef de la zone de police Serge Casterman et le bourgmestre Jean-Luc Roland – la charte qui reprend les engagements de chacun, le 27 février 2008. *« L’inspecteur de proximité me communique certaines informations : stratégie policière pour la protection du quartier, mesures de prévention... que je communique à mon tour à deux membres du RIQ, lesquels les font suivre à deux autres et ainsi de suite, l’ensemble du quartier est rapidement informé des mesures à prendre éventuellement »*, explique Eric Van de Goor. *« Inversement, si un habitant constate quelque chose d’anormal dans le quartier, il peut en faire part directement à la police, ou aux membres du RIQ qu’il connaît, qui se chargeront de faire suivre l’information. »*

Ainsi, les habitants ont récemment remarqué la présence d’individus suspects dans le quartier, à plusieurs reprises : un jour dans une rue, le lendemain dans une autre... Ils l’ont fait savoir à Michel Gustin, qui a recoupé les informations et suggéré aux membres du RIQ de le prévenir au plus vite, si les individus étaient vus à nouveau. Ceci s’est produit et en moins de 9 minutes, deux patrouilles de police sillonnaient le Petit-Ry... *« Nous ne sommes pas parvenus à intercepter les suspects, mais grâce à notre intervention rapide, nous avons sans doute évité que des vols soient commis »*, indique l’inspecteur de proximité.

Des panneaux « Les voisins veillent » seront bientôt placés aux entrées du quartier, pour dissuader ceux qui seraient tentés d’y commettre quelques méfaits.



Vous retrouverez toutes les informations
utiles aux Réservistes à l’adresse :

www.crmrlg.be

Et nous restons joignables à l’adresse mail :

crmrlg@skynet.be

Cocktail-conférence annuel du CRMRLg – vendredi 12 juin



La tradition est maintenue et nous nous retrouverons pour notre traditionnel cocktail-conférence annuel qui se tiendra le **vendredi 12 juin prochain à 19h00**. Projection commentée de photos sur les 75 ans du Cercle.

Vous connaissez l'ancien restaurant « la Mairie » à TILFF ?... C'est là !!! Vous ne connaissez pas ? Alors, vous découvrirez l'endroit.

La salle est actuellement gérée par les successeurs et c'est là, au calme que nous aborderons les divers sujets qui nous intéressent. Si le climat le permet, une terrasse verdoyante nous accueillera ensuite.

Cette soirée se veut conviviale, « mixte » (dames conviées) et « all ranks » (tous grades confondus).

Tenue militaire ou de ville pour les militaires et tenue de cocktail pour les dames sont souhaitées.

Participation **gratuite**, mais **inscription** préalable nécessaire.

Adresse du jour : **RUE BLANDOT, 15 -- 4130 – TILFF** (à 10 minutes de Liège, à la sortie de l'autoroute, 1^{ère} à gauche).

BBQ des familles 2009 – dimanche 28 juin



Venez... prendre un bol d'air sur les hauteurs de Spa !
Venez... apprécier un apéro convivial !
Venez... déguster un excellent barbecue !
Venez... partager une belle journée !
Venez... rencontrer d'autres familles !
Venez... nous l'organisons pour vous !
Venez... nous vous attendons !



Date et heure : dimanche 29 juin 2008. L'apéro sera servi dès 12 heures.

Lieu : clairière du Musée de la Forêt à SPA-BERINZEN « le grand BBQ abrité ».

Tenue : décontractée, adaptée à la météo et aux circonstances.



Matériel à emporter : rien d'autre que votre bonne humeur.

PAF : 16,00€ par personne, comprenant la nourriture, les boissons... et tout... et tout... à virer au compte 000-0393686-60 de Cercle Mil Res Liège à 4000 Liège, avec la mention « BBQ juin 2009 ». **Attention les moins de 12 ans ne paient pas**, mais il faut les inscrire.



Possibilités d'inscription :

- Via le courrier de La Poste ;
- Via notre site web : www.crmrlg.be
- Via les courriels : crmrlg@skynet.be ou henniquiauserge@hotmail.com;
- Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93 ;
- Via un fax au N° 04 / 220 84 95.

Les inscriptions doivent nous parvenir
AVANT le 22 juin.

**Cercle Royal des Militaires de Réserve
de la Province de Liège**
Quartier Médecin-Lieutenant JONCKER
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
GSM : 0475/45.51.93 – Fax : 04/220.84.95
www.crmrlg.be – e-mail : crmrlg@skynet.be

PERMANENCES AU CERCLE

Lundi	de 09h00 à 11h00
Mercredi	de 09h00 à 11h00
Vendredi	de 09h00 à 11h00

COMPTE BANCAIRE

Compte général (cotisations, activités) : 000-0393686-60
IBAN : BE73 0000 3936 8660 - BIC : BPOTBEB1

Cotisation annuelle : 15 €

QUELQUES ADRESSES UTILES

URNOR : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.38
URNSOR : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.37
HRG-C/Res : Quartier Reine Astrid – Rue Bruyn, 1 – 1120 Bruxelles
EM Prov Liège : Qu Med.-Lt Joncker – Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
COMOPSLAND G1/Res : Qu reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.13.27
COMOPSAIR Bur Res : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.66.63
COMOPSSNAV : Qu Billet – 8310 Brugge – 050/36.79.33
COMOPSMED Bur Res : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.30.58
EMI 22 POC Res : Qu Landen – 3400 Landen – 011/88.85.14 ou 011/88.85.11 (Srt)
Mil Shop (4Bn Log) : Camp Roi Albert – 6900 Marche – 084/32.63.77

RESPONSABLE REVUE

Editeur responsable et mise en page : Capt (R) Paul SCIMAR

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).

Diffusion restreinte : l'emploi ou la détention irrégulière de ce document expose à des poursuites judiciaires, spécialement du chef des articles 118, 119, 120 et suivant du Code pénal